

AYWAILLE CAMPING

"Je ne bougerai pas d'ici!"

Un plan veut reloger les résidents des campings ailleurs

Lancé en 2002, le plan "Habitat permanent" traîne la patte. Celui-ci vise à reloger les personnes domiciliées dans les campings - surtout ceux en zones inondables - car ceux-ci sont jugés en situation précaire. Dans les campings d'Aywaille, ça grogne...

En 2002, la Région wallonne s'est dotée d'un plan "Habitat Permanent" visant à résoudre au plus vite les problèmes liés aux habitations situées dans les campings, les parcs résidentiels et les zones de vacances. Seulement voilà, après neuf ans d'actions, le plan s'essouffle. Si bien que l'on peut même voir apparaître de nouvelles domiciliations dans ces zones à risques comme c'est le cas à sur la commune d'Aywaille.

"JE MOURRAI ICI!"

À Aywaille, ils sont plus ou moins 500 à être dans le cas dans les différents campings de la commune dont 100 résidents qui vivent dans des situations "catastrophiques". Si certains, au lancement de ce plan, ont accepté de quitter leur demeure, d'autres ne le feront jamais. C'est le cas de Raymond: "J'ai 80 ans et je vis ici depuis 26 ans, indique Raymond Jeusette domicilié au camping du Pré ardennais à Sougné-Remouchamps. Je suis venu m'installer ici parce que, dans le temps, j'y avais passé des vacances et je me sentais bien ici, confie-t-il. Et maintenant, on voudrait me faire bouger? Que nenni! Mon

chalet, c'est mon bien, je l'ai acquis. J'ai vendu ma maison pour me le payer, c'est mon choix. Il est hors de question que je m'en aille, ou irais-je? clame-t-il. Je mourrai ici!"

Philippe Dodrimont, Bourgmestre d'Aywaille siègeant au Parlement wallon, va bientôt intervenir auprès d'Éliane Tillieux - qui a

"LE CAMPING, CE N'EST PAS UN LIEU DE VIE, C'EST UN LIEU DE VACANCES"

la charge d'actualiser ce plan - pour voir de quelle manière ce programme pourrait être amélioré.

"Le but n'est pas d'obliger les habitants à quitter leur domicile du jour au lendemain, insiste le Bourgmestre. Cela doit se faire sur des bases volontaires et il faut veiller à ce que les gens ne se fassent pas chasser".

PLUS DE SUBSIDES

L'antenne de "Habitat Permanent" a notamment comme objectif de reloger les personnes mais aussi de les orienter dans



Rien ne fera bouger Raymond (80) du camping de Sougné ■ VAN ASS

leurs démarches administratives. "On essaie de trouver des logements sociaux ou privés qui correspondent aux règlements en vigueur pour réinstaller celles-ci, continue Philippe Dodrimont. Mais le problème c'est qu'à Aywaille, il n'y a plus de possibilités de construire des bâtiments sociaux. Nous n'avons plus de subsides pour ça".

La situation de Raymond, le Bourgmestre la connaît et il sait que le vieil n'est pas un le seul à ne

pas vouloir délaisser sa résidence. "Ily en a pour qui on doit faire des concessions, affirme-t-il. Je veux distinguer les situations de vie, les traiter au cas par cas. Cependant, trop de personnes se sont installées dans ces endroits en méconnaissance des risques qu'ils encouraient. Et, là où je veux insister, c'est en disant que le camping, ce n'est pas un endroit de vie mais bien un lieu de vacances". «

ROMAIN CAMMERERI